

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le douze décembre à 9 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André,  
BOUGAULT Patricia, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline,  
DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina,  
MAILLARD David, MURGALE Gérard, RENAUD Nicole.

Pouvoirs : Marie-Paule GUILLEMOT a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS  
Jean-Yves NOGUES a donné pouvoir à Jean-Paul DESRIAC

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

**Délibération 2015/12/02 – COMMUNAUTE DE COMMUNES - LOI NOTRE – PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE PRESENTE PAR MONSIEUR LE PREFET DES CÔTES D'ARMOR – Avis des Conseils Municipaux –**

Vu la loi NOTRE n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor présenté par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

Vu la lettre de Monsieur le Préfet en date du 13 octobre 2015 soumettant le projet de schéma à l'avis des collectivités territoriales concernées,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et les différentes interventions des Adjoint ou Conseillers Municipaux,

Le Conseil Municipal de Caulnes

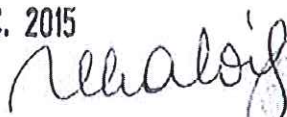

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne son accord (18 OUI – 1 BLANC) pour l'adhésion de la commune de Caulnes à la Communauté de Communes DINAN COMMUNAUTE –
- Donne un avis favorable (19 OUI) aux demandes des Communautés de Communes de Plancoët/Plélan le Petit et du Pays de Matignon pour une adhésion à la Communauté de Communes DINAN COMMUNAUTE
- Donne un avis favorable (18 OUI – 1 BLANC) pour une fusion de ces communautés avec DINAN COMMUNAUTE au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Rendu Exécutoire le

15 DEC. 2015

A Caulnes, le 16 décembre 2015

Jean-Louis CHALOIS,  
Maire de CAULNES

